



Conditions de réservation

Durée minimale du séjour en villa :

3 nuits. (Si séjours inférieurs à 3 nuits, les prix sont majorés de 20% aux tarifs affichés)

Paielement :

Un montant de 40%, correspondant à des arrhes, devra être versé dans un délai de 15 jours après réception de la confirmation de la réservation. Le solde devra être payé 1 mois avant le début du séjour.

GAUTAMA se réserve le droit d'annuler la réservation dans le cas où le montant total du séjour ne serait pas versé à GAUTAMA comme stipulé ci-dessus.

Les paiements sont réalisés :

- par virement à l'ordre de GAUTAMA ou de toute autre personne physique ou morale désignée par celle-ci
- par carte bancaire
- par chèque tiré sur une banque locale
- en espèces ou mandat cash

À son arrivée, le Client sera tenu de présenter sa confirmation de réservation ainsi que sa pièce d'identité.

Une caution de 2 000 € sera demandée au début du séjour.

Conditions d'annulation

Les annulations de réservation doivent être adressées à GAUTAMA par email (gautama.info@gmail.com) en mentionnant le numéro de réservation inscrit dans la confirmation.

La date prise en compte pour déterminer le montant des frais d'annulation ou de modification applicables sera celle à laquelle GAUTAMA aura eu connaissance de la décision du client d'annuler sa réservation.

Les conditions d'annulation applicables sont celles affichées sur le site lors de la réservation et adressées par courrier électronique avec la confirmation de réservation. Un courrier en LRAR devra être envoyé à

GAUTAMA pour confirmer cette annulation.

Les indemnités sont :

- plus de 60 jours : 20 % du prix de la location.
- de 60 à 45 jours : 35 % du prix de la location.
- de 45 à 30 jours : 40 % du prix de la location.
- moins de 30 jours : 100 % du prix de la location.

Dans le cas où le client n'informerait pas GAUTAMA d'une annulation et ne se présenterait pas à la date convenue, et ce quelle qu'en soit la raison, le prix de la location restera, en tout état de cause et dans son intégralité, acquis à GAUTAMA. En cas de départ anticipé du client de sa location, et ce pour quelle que raison que ce soit, le client ne pourra demander une réduction du prix de la location qui restera, dans son intégralité, acquis à GAUTAMA.